

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
commune de TOURNEMIRE

Délibération n°2026-05-04

Séance du 27 avril 2026

**Nombre de conseillers**

En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Absents	0

Date de convocation :  
Le 20/04/2026

Date d'affichage :  
Le 20/04/2026

**OBJET**

Délibération Affectation du  
résultat BUDGET EAU ET  
ASSAINISSEMENT

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Cousy Christophe, Maire.

Etaient présents : M.Cousy Christophe, M.Rohi Philippe, M.Robert Hugues, Mme Mélou Colette, M.Gressard Frédéric, M.Rochette André, Mme Cristol Céline, Mme Monteillet Laure, Mme Miller-Guerreiro Virginie, M.FRAYSSE Josian, Mme Prieto Elodie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

a été nommée secrétaire.

Vu la délibération n°2026-02-02 adoptant le compte financier unique pour l'année 2026

Vu les articles L1612-32 et R1612-52 du code général des collectivités territoriales  
Vu les résultats d'investissement et de fonctionnement ci-dessous :

Résultat d'investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2025	-14 353.93 €
Résultat d'investissement 2024 reporté au 001 sur 2025	-6 969.21 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement 2025 à reporter sur 2026	-21 323.14 €

Résultat d'exploitation

A - Résultat d'exploitation de l'exercice 2025	8 469.64 €
dont B - Plus value nettes de cessions d'éléments d'actifs 2025	0.00 €
C - Résultat d'exploitation 2024 reporté au 002 sur 2025	77 714.05 €
D - Résultat à affecter = A + C (Hors reste à réaliser)	86 183.69 €
E - Solde d'exécution cumulé d'investissement 2025	-21 323.14 €
F - Solde des restes à réaliser d'investissement 2025	-2 550.00 €
Besoin de financement = E + F	-23 873.14 €

Affectation = D	86 183.69 €
Affectation en réserves R1064 sur 2026	0.00 €
Affectation en réserves R1068 sur 2026	23 873.14 €
Report en exploitation R002 sur 2026	62 310.55 €
Montant reversé à la collectivité de rattachement (D 6586) sur 2026	

DEFICIT REPORTE D 002 sur 2026

Où cet exposé et après en avoir délibéré à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal

- Décide d'affecter 23 873.14€ en réserve au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés » au budget primitif de 2026 afin de couvrir le déficit de la section d'investissement ;

- Décide de reprendre le solde, soit 62 310.55€ en report d'excédent à la section de fonctionnement au compte 002 (recette) sur l'exercice 2026.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire, Christophe COUSY  
Acte dématérialisé

Le secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture  
012-211202825-20260427-202605\_04-DE  
Reçu le 28/04/2026

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier ou par l'application Télécoms.

